

Dossier de presse

Présentation des lauréats de l'appel à projets ReCorEA

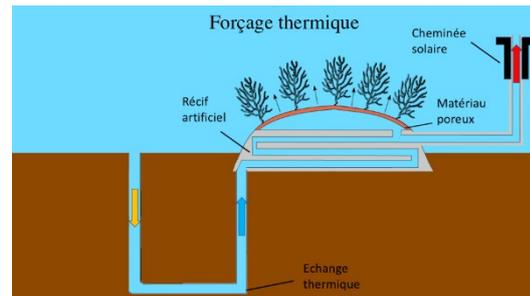
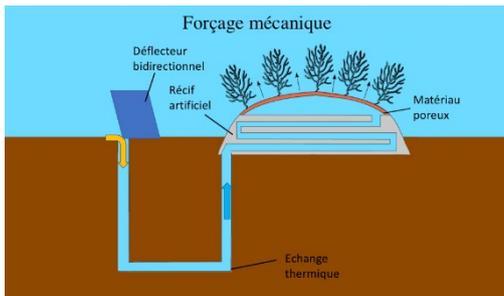
Un appel à projets de l'Office français de la biodiversité, soutenu financièrement par le ministère chargé des Outre-mer, en collaboration avec l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR)



Projets ReCorEA de la Polynésie

Ecole Normale Supérieure - Récifs bio-climatiques (RBC)

Le projet Récifs bio-climatiques propose des solutions opérationnelles pour limiter l'érosion des récifs coralliens et des services écosystémiques associés et en accélérer la restauration afin de donner le temps aux récifs coralliens des territoires français d'outre-mer de faire face aux événements de blanchissements répétitifs. Il repose sur des concepts novateurs en écologie corallienne, mais couramment utilisés en ingénierie des bâtiments. Ce projet vise à la conception de récifs bio-climatiques, c'est-à-dire au développement de récifs artificiels qui empêcheront le blanchissement des coraux.



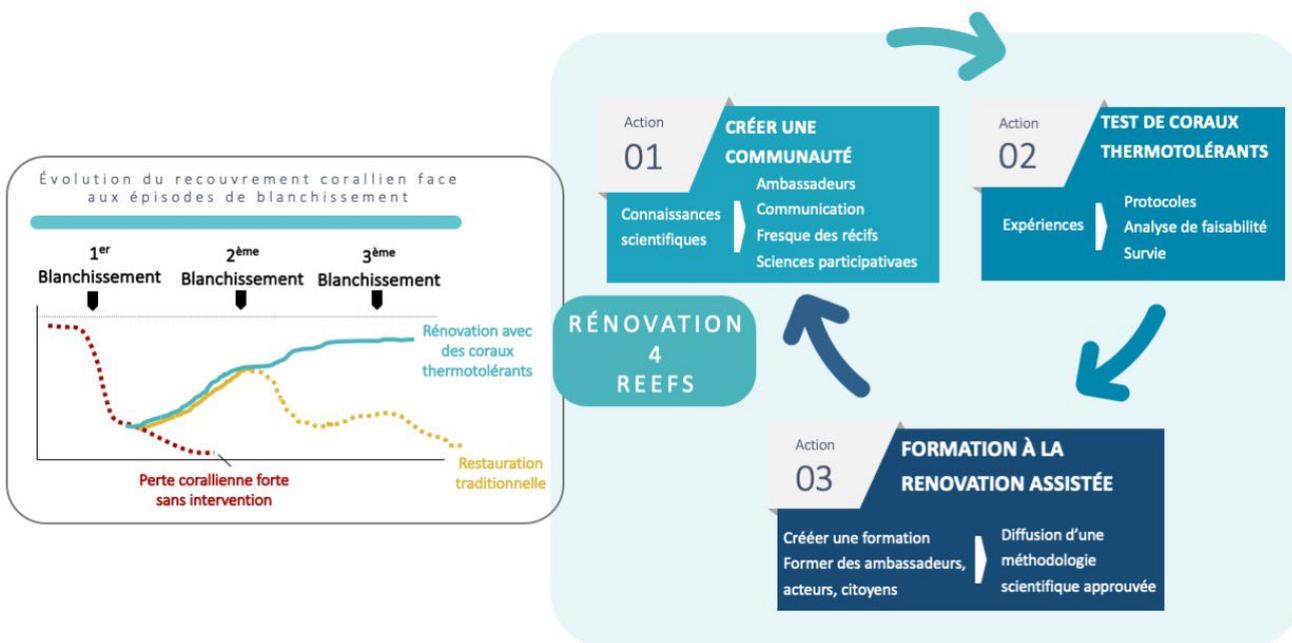
Coût complet du projet :	314 000,00 €
dont Office français de la biodiversité	154 000,00 €
dont INRIA	130 000,00 €
dont SNO-Corail	20 000,00 €
dont IRCP	10 000,00 €

Ecole pratique des hautes études (EPHE) - Rénovation4Reefs. Rénover le récif avec des coraux résistants et résilients : de l'échange à l'action

Les coraux scléactiniaires sont parmi les espèces les plus vulnérables face à la crise climatique et aux activités humaines. Même dans le scénario le plus optimiste, la résilience des espèces coralliennes dépendra en grande partie de leurs capacités d'adaptations et d'acclimations, ainsi que des actions entreprises conjointement entre la société civile, les scientifiques et le monde politique. Pour cela, le projet Renovation4Reefs propose de développer trois actions majeures :

- en créant une communauté d'ambassadeurs et d'acteurs engagés pour les récifs coralliens à l'échelle du Pacifique et du monde ;
- en développant de nouveaux concepts de Rénovation Assistée (RA) en ciblant des étapes clés de la vie des coraux dans des populations potentiellement résistantes au travers de la reproduction sexuée ;
- en formant l'ensemble des parties prenantes à ces techniques innovantes de RA. Ainsi Renovation4Reefs fournira des outils « clé en main » applicables par la société civile et le monde politique pour limiter les impacts de la crise climatique sur les récifs coralliens et communautés associées.

Coût complet du projet :	286 888,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	163 137,00 €
<i>dont CNRS affecté au CrIOBE à Moorea</i>	63 750,00 €
<i>dont Fondation O</i>	50 000,00 €
<i>dont contribution Dr Putnam</i>	10 000,00 €



Association Tamari'i Pointe des pêcheurs - TO'A NU'UROA

L'épisode de blanchissement de 2019 a particulièrement touché les récifs coralliens de Puna'auia où la couverture corallienne a diminué en faveur de *Turbinaria ornata*, espèce d'algue envahissante. Pourtant, la zone de Nu'uroa dans la baie de Puna'auia est une zone d'intérêt pour les habitants de la commune et l'activité touristique (pêche, surf, va'a, apnée, plongée, sorties familiales). Le projet TO'A NU'UROA a pour objectif d'assister les coraux dans leur résilience. Particulièrement face au

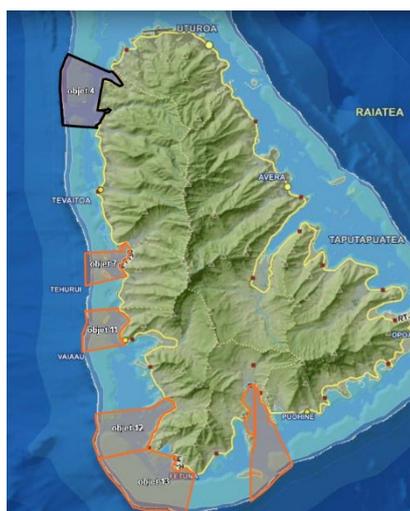


blanchissement de 2019 mais également pour ceux à venir et ce, pour une durée de 14 mois. La méthode du projet introduit une technique innovante de transplantation directe en utilisant la microfragmentation des coraux ayant résisté à ce blanchissement. Ce sont près de 2 680 coraux transplantés et 10 tonnes de *Turbinaria ornata* arrachés et valorisés dans les actions de TO'A NU'UROA qui permettront de réhabiliter ces zones d'intérêt. La synergie des deux actions permettra aux coraux de Nu'uroa de maintenir un écosystème important écologiquement, économiquement et socialement.

Coût complet du projet :	128 034,38 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	89 623,00 €
<i>autres autres produits (mécénat Brasserie de Tahiti, TEP,...)</i>	34 221,28 €
<i>dont autofinancement</i>	4 190,10 €

Commune de Tumaraa - RAHUI de TUMARAA – Améliorer la résilience des récifs coralliens par l'établissement de zones de pêche réglementées et la réhabilitation des rivières des bassins versants associés sur l'île de Raiatea

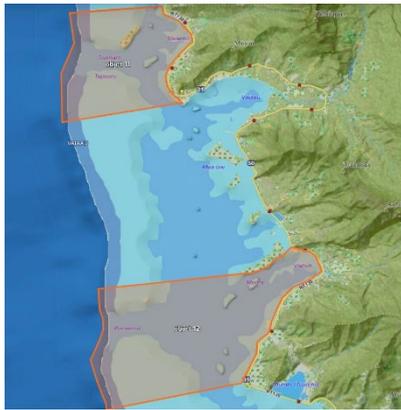
Dans un contexte local de raréfaction des ressources récifales, régional d'atteintes récurrentes aux communautés coralliennes (prolifération d'*Acanthaster*), et global de réchauffement climatique (fréquence et intensité d'événements extrêmes), le constat effectué par la population de la commune de Tumaraa (Raiatea - Polynésie française), souligne une volonté de minimiser tous ces impacts. Les écosystèmes récifaux de l'île constituent en effet le garde-manger de nombreux habitants, et un lieu d'usage pour toutes les activités auxquelles la biodiversité est essentielle. La population, à travers sa commune, a décidé de mettre en place des Zones de Pêche Réglementées (ZPR) localement appelées « Rahui ». Dans le cadre de ce projet, elle est accompagnée par les services du pays, des partenaires scientifiques et les associations locales pour implanter 5 ZPR et réhabiliter les ripisylves des rivières faisant face, afin d'améliorer la résilience des récifs coralliens et de ses communautés biologiques. L'implication participative des habitants favorisera une adoption à long terme de ce dispositif bénéfique.



ZPR de Tevaitoa



ZPR de Tehurui



ZPR de Vaiaou



ZPR de Fetuna

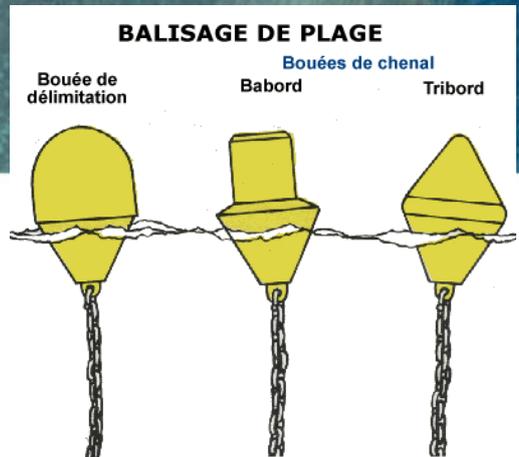
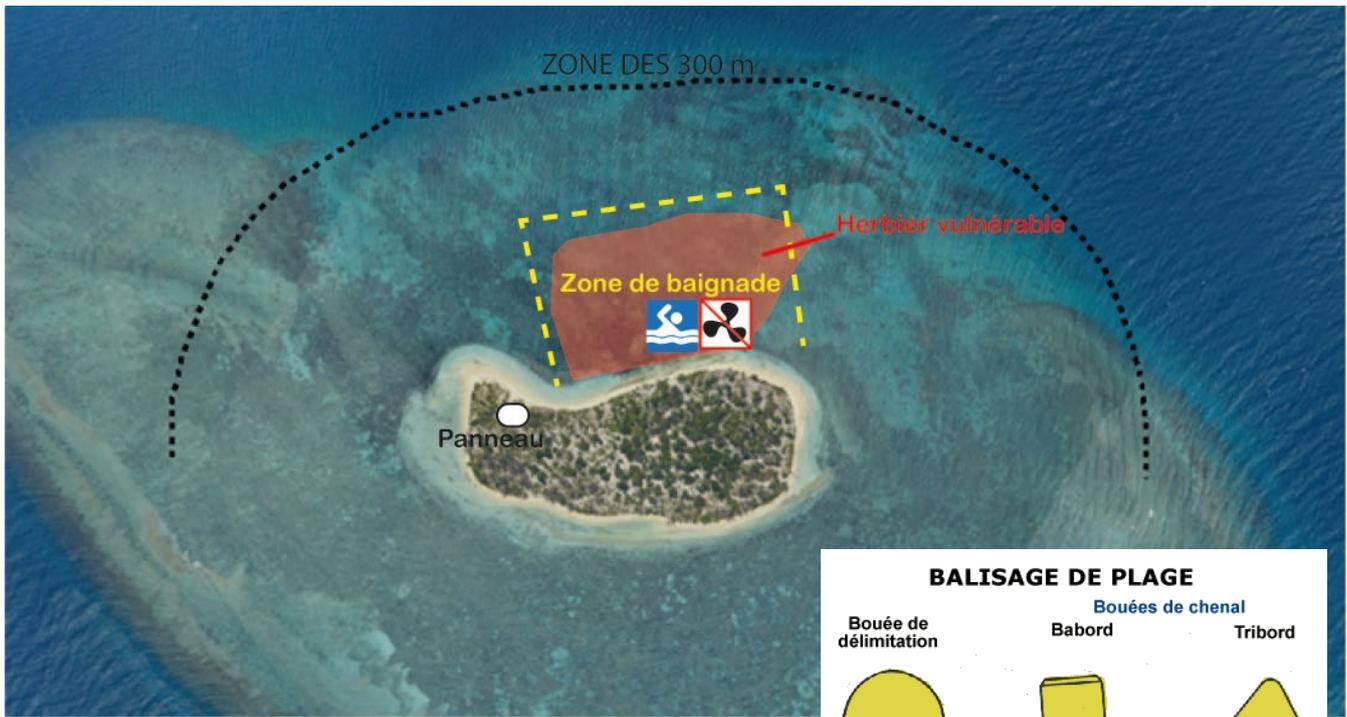
Coût complet du projet :	303 158,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	85 000,00 €
<i>dont Direction des Ressources Marines</i>	59 000,00 €
<i>dont autofinancement</i>	159 158,00 €

Projet ReCorEA de la Nouvelle-Calédonie

Commune de Païta - Dispositifs pour la Réduction des Impacts des Mouillages dans la bande des 300 m autour des îlots de Païta (Projet DRIM300)

Depuis une vingtaine d'années, la fréquentation des îlots du Grand Nouméa par les plaisanciers a considérablement augmenté et notamment les îlots de Païta. Dans ce contexte, la ville de Païta souhaite agir pour la préservation des écosystèmes marins, en particulier, les herbiers impactés par les mouillages des bateaux. L'objectif du projet DRIM300 est de réduire l'impact des plaisanciers par la mise en œuvre de dispositifs adaptés au niveau des herbiers présents dans les zones d'accès aux îlots en adéquation avec la réglementation en vigueur sur le domaine public maritime dans la bande des 300 m :

- Délimitation de zones de baignade (interdit aux engins motorisés) et d'interdiction de mouillage par un balisage et par un arrêté municipal
- Campagnes de sensibilisation et de communication auprès des plaisanciers.



Coût complet du projet :	98 162,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	68 713,00 €
<i>Dont autofinancement</i>	29 448,00 €

Projets ReCorEA de la Réunion

Réserve naturelle marine de la Réunion - CONcertation pour une résilience et reconSTRUction des récifs coralliens (CONSTRUI)

La réserve naturelle nationale marine de La Réunion (RMNR) a été créée en 2007 par le décret n°2007-236. Elle couvre une superficie de 35,3 km², dont 2 km² en protection intégrale. Pour répondre aux objectifs nationaux, la RNMR souhaite augmenter sur la zone qu'elle a en gestion, la superficie en protection intégrale, cela, afin d'atteindre à minima 10% de la RNMR en protection intégrale, et ainsi répondre aux objectifs nationaux (Stratégie nationale pour les aires protégées, 2022). Il est par ailleurs montré que les zones de protection intégrale gagnent en efficacité avec leur âge, mais aussi leur taille. À ce jour, la RNMR, si l'on considère ses zones de protection intégrale, se classe dans les réserves de petites tailles. Parallèlement, les pressions sur les écosystèmes récifaux de l'île sont en augmentation.



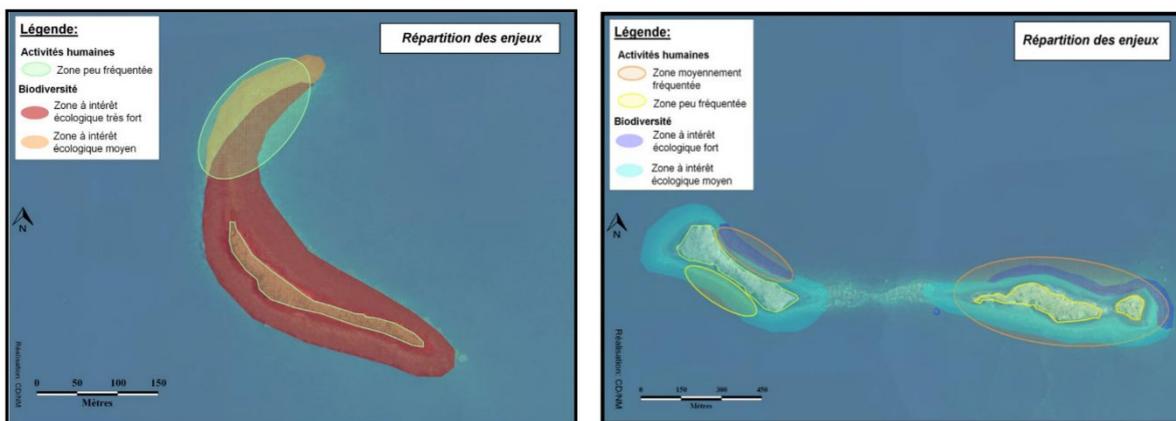
Coût complet du projet :	114 300,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	55 000,00 €
<i>dont MTE/DEAL</i>	37 000,00 €
<i>dont autofinancement</i>	23 000,00 €

Projet ReCorEA de Mayotte

Association Naturalistes Environnement et Patrimoine de Mayotte - Etude de faisabilité de la mise en réserve des îlots Hajangua, de leurs récifs coralliens et de leurs écosystèmes associés.

Le projet vise à acquérir les connaissances requises pour le classement en Réserve de l'archipel des îlots Hajangua. La réserve naturelle nationale de l'îlot Mbouzi étant en capacité d'étendre son plan de gestion aux îlots Hajangua, c'est en agrandissant le périmètre de cette dernière que l'archipel pourra bénéficier à très court terme de la protection dont jouit l'îlot Mbouzi. La majorité des pressions pesant sur les récifs et leurs écosystèmes associés sera alors réduite. Afin de justifier l'intégration des îlots Hajangua et leur périphérie marine dans la réserve naturelle nationale de l'îlot Mbouzi, il est nécessaire d'effectuer un diagnostic écologique du milieu marin pour compléter les études déjà effectuées par les Naturalistes Environnement et Patrimoine de Mayotte principalement sur la partie terrestre de l'archipel.

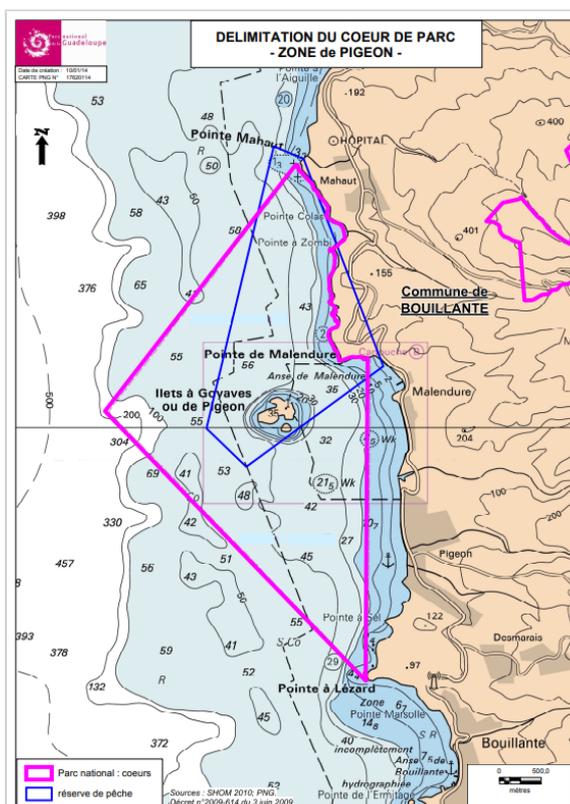
De plus, ce projet et ses objectifs s'inscrivent dans la stratégie nationale pour les aires protégées visant à augmenter les surfaces bénéficiant d'une protection forte.



Cartes sur la répartition des enjeux, archipel d'Hajangoua : Îlot POUHOU à gauche ; îlots KOLO ISSA et PENGOUA à droite, CD/NM

Coût complet du projet :	175 159,95 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	131 250,00 €
<i>dont autofinancement</i>	43 909,95 €

Projet ReCorEA de la Guadeloupe



Parc national de la Guadeloupe – Caractérisation et réduction des impacts des activités touristiques et sportives dans le cœur de parc des îlets Pigeon

Ce projet s’inscrit dans une démarche de gestion de la forte fréquentation s’exerçant dans le cœur de parc des îlets Pigeon, fort d’un patrimoine naturel remarquable. L’orientation principale est de limiter, voire supprimer, de façon pérenne les pressions dues à ces activités impactant la conservation des enjeux écologiques du milieu. Ainsi, le projet se découpe en 3 phases : l’état des lieux des objets écologiques d’une part, et celui des usages socio-économiques générateurs d’impacts d’autre part ; l’élaboration de mesures de gestion, à travers la concertation des différentes parties prenantes concernées ; la mise en œuvre et l’évaluation du plan d’action destiné à améliorer la résilience des écosystèmes fragilisés. Il s’agit d’un projet qui a vocation à se poursuivre même après la période de l’appel à projet, afin que la méthode ainsi que les protocoles développés s’inscrivent à long terme dans les procédures du Parc national de la Guadeloupe en matière de gestion de ses espaces protégés.

Coût complet du projet :	90 000,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	50 000,00 €
<i>dont autofinancement</i>	40 000,00 €

Projet ReCorEA de la Martinique

Commune du Lamentin – Sauvons plus vite la mangrove à 2 pas

Le Lamentin est la commune de Martinique accueillant la plus grande surface de mangrove de l’île mais en tant que poumon économique, c’est aussi la commune impactant le plus la mangrove. Au fil des années, près de 10 ha de mangroves ont disparu au Lamentin et les pertes se poursuivent encore aujourd’hui menaçant cet écosystème majeur pour les équilibres marins et terrestres. Par ce projet ciblant la ZI Lézarde, la Commune souhaite s’attaquer aux 3 principaux facteurs de déséquilibre de la zone d’interface entre les entreprises et la mangrove qui s’étale sur 1 ha :

- La salinité y est quasiment nulle du fait de l'arrivée massive d'eau douce (eaux pluviales, usées traitées ou pas)
- Des épineux, lianes et herbes invasives remplacent les Palétuviers sur plus de 1 ha
- Les comportements des propriétaires fonciers, occupants, usagers restent à améliorer (dépôts de déchets, imperméabilisation des sols, intégrations paysagères perfectibles).

Aussi, « Sauvons plus vite » viendra poursuivre et conforter la restauration déjà enclenchée sur 0,5 ha en 2022.

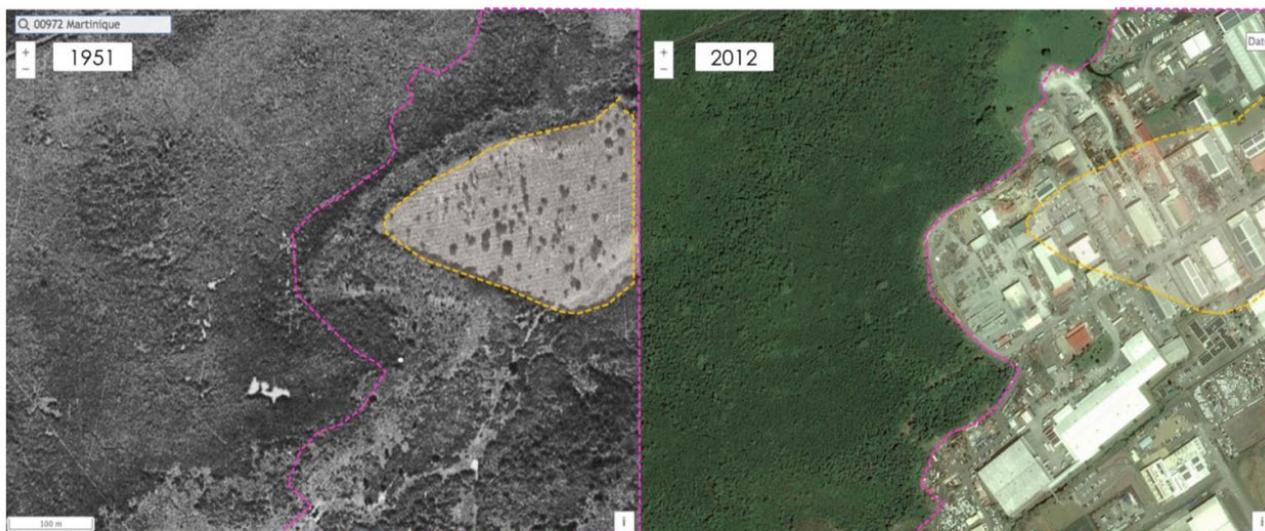


Figure 1 : Artificialisation et construction sur les zones d'arrière-mangrove entre 1951 et 2012, ZI La Lézarde



Coût complet du projet :	460 440,00 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	148 372,00 €
<i>dont ODE Martinique</i>	230 220,00 €
<i>dont autofinancement</i>	81 848, 00 €

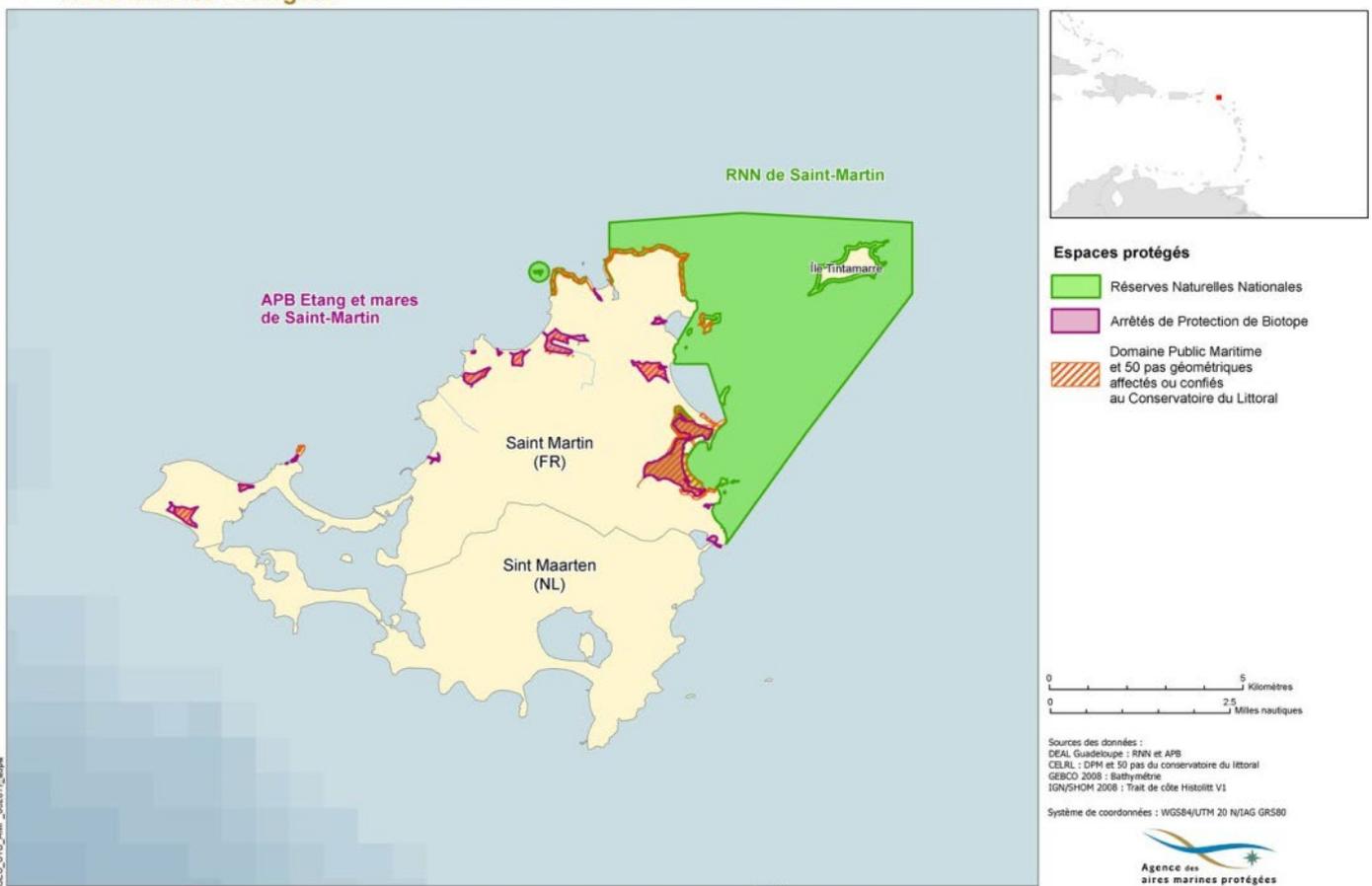
Projet ReCorEA de Saint-Martin

Association de Gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) – Atténuations des pressions anthropiques subies par les écosystèmes côtiers de Saint-Martin

Les écosystèmes marins côtiers de Saint-Martin sont constitutifs de l'identité saint-martinoise, support d'une biodiversité emblématique et endémique et moteurs de l'activité économique locale. Cependant, ces écosystèmes se dégradent sous l'effet de pressions globales et locales, parmi lesquelles la fréquentation (l'usage de l'ancre) et les rejets à la mer d'effluents. L'AGRNSM entend ici réduire ces pressions locales en les localisant, en définissant une stratégie d'atténuation passant par le déploiement d'un nouveau parc de mouillages écologiques plus adapté et permettant d'aller vers l'interdiction de l'ancrage et en accompagnant la restauration la mangrove favorisant la rétention et l'épuration des eaux d'origine terrestre. La réponse à la mise en œuvre de ces actions d'atténuation sera évaluée et leur acceptation par les usagers sera accompagnée par des actions de sensibilisation et d'implication des usagers.

 **SAINT-BARTHELEMY**
Aires Marines Protégées

Edition : **06/2011**





Photos de l'AGRNSM à Saint-Martin

Coût complet du projet :	304 878,80 €
<i>dont Office français de la biodiversité</i>	177 388,63 €
<i>dont mécénats et dons</i>	34 679,00 €
<i>dont autofinancement</i>	92 812,00 €

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

Alix Lagersie / 07 77 14 61 85

Antoine Bolcato / 07 77 14 61 97

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

Site de Pérols

Immeuble Tabella

ZAC de l'aéroport

125 impasse Adam Smith

34470 Pérols

www.ofb.gouv.fr